



LES COPAINS DU VELO

Assemblée générale du 9 novembre 2003

Présents : J-Yves Gautier, Daniel Deneu, Marcel Cosson , Franck Chaussurier, , Alain Lefrère, Gérard Gruau , Patrick Mangeolle, Jean-Claude Gruau, Louis Dureau, Jean-Pierre Boussion, Daniel Besnard, Jean-Paul Leroy, Yannick Livet, Thierry Auger, Patrick Desmaroux, Dany Lebars, Jean Luc Deshaies, André Collet, Olivier Péan, Amar Sadi, Emmanuel Avis, Roland Osti

Excusés : Jacques Collet, Yves Garcia, Francis Grégoire, Didier Pottier

1. Rapport du président

Franck présente son rapport sur les activités 2003 :

- Téléthon 2002
- Rando nature dont il faut souligner le succès
- Semaine dans l'arrière pays niçois
- Ardéchoise
- Les Normands
- Paris Brest Paris pour Patrick Mangeolle et JP. Boussion
- Chemins de traverse organisés par la Municipalité avec la participation des 3 associations de randonneurs.
- Mise en place d'une section VTT
- Création d'un site Internet par Yannick

Le rapport moral est adopté

2. Rapport financier

Daniel présente le rapport financier.

Le solde positif s'élève à 2 955,08 €.

*Jean Paul demande à quoi correspondent les participations aux journées festives.

- Il s'agit de la participation du club décidé pour la semaine organisée chaque année à l'extérieur pour ceux qui souhaitent y participer. Le rapport financier est approuvé.

3. Rapport sportif

Marcel présente le rapport sportif avec les participations aux différentes épreuves et sorties et les résultats correspondants.

4. Assemblées générales

Patrick communique les dates des AG de la FFC, la départementale à St Cosme en Vairais le 16 novembre et la régionale le 7 décembre à Yvré l'Evêque.

5. Renouvellement du tiers sortant.

Le tiers sortant 2003 est composé de Franck, Daniel, Jacques et Marcel. Il est renouvelé.

6. Election du bureau.

L'assemblée générale est interrompue pour procéder à l'élection du bureau qui est reconduit à l'identique. La commission VTT est élargie à Jean Yves qui remplira les fonctions de correspondant de la nouvelle section VTT.

7. Licences et cotisations.

Le prix des licences est inchangé sauf pour la départementale. La cotisation du club est 12 € (15 pour l'adhésion de la 1^{ère} année.)

Le total (licence + cotisation) est de 36 € et de 54 pour la compétition.

Pour toute licence rendue après le 31/12/2003 une pénalité de 8 € sera demandée.

Ne pas oublier de faire signer votre licence par le médecin avec son tampon. Cette formalité est obligatoire pour les cycloportifs et la départementale.

- Jean Paul demande des précisions sur l'affiliation FFC. Franck répond que cette affiliation est due à la présence de compétiteurs.
 - Jean Paul estime que cela ne bénéficie qu'à une ou deux personnes, ne voit pas l'intérêt de l'affiliation FFC et demande un comparatif avec la FFCT.
 - Daniel : la FFCT limite de façon stricte le sponsoring et la publicité sur les maillots.
- Par ailleurs il faut une fédération en appui pour des organisations comme la Rando nature
- Jean Pierre : 1 seul compétiteur a couru cette année mais d'autres peuvent avoir envie de revenir à la compétition.
 - Jean Paul demande à ce qu'une réflexion soit menée sur cette question et à ce qu'une réponse lui soit fournie après examen comparatif.
 - Jean Yves : le club fait des efforts envers ceux qui vont faire des sorties à l'extérieur.
 - Jean Paul : dans ce cas il faut définir ce sur quoi le club peut participer et envisager une participation pour des manifestations ayant plus de retombées pour le club.
 - Daniel : il faut alors se lancer dans une participation pour toutes les manifestations.
 - Franck : l'an dernier le programme des sorties a été donné lors de l'AG avec détail des participations qui seraient prises par le club.
 - Alain : le club est un club de copains dont le but n'est pas d'espérer des retombées quand ils participent à des épreuves.
 - Jean Pierre signale que sa participation à PBP relevait d'un choix personnel.

8. Programme 2004

Franck présente les projets à venir avec comme points phares les 24 heures VTT de St Malo sans doute à la Pentecôte et la semaine de l'Ascension dans le Gers. Dans un futur plus proche il convient de retenir les dates des manifestations suivantes :

- 5 et 6 décembre : Téléthon, une table des copains du vélo sera retenue pour le repas. Les Scoubidoues animeront une soirée théâtre le vendredi à Challes et il y aura un marché de Noël à Parigné le samedi. Il serait souhaitable de pouvoir assurer une permanence pour la tenue des urnes et pour la remise des lots de la tombola place de la mairie et à Super U, se faire connaître auprès de Daniel.
- 11 janvier : galette au foyer loisirs avec auparavant une projection à la salle vidéo de l'école.
- 28 mars : 3^{ème} rando nature à Challes avec les mêmes principes d'organisation.
- 18 et 19 juin : Ardèchoise, Jean Pierre s'occupe de la réservation du gîte.

9. Réflexion sur le 10^{ème} anniversaire du club.

Le bureau propose de faire une scission entre la partie sportive et la partie festive avec les épouses avec part exemple un déplacement sur Paris avec spectacle.

Yannick présente un questionnaire destiné à recueillir les avis et suggestions de chacun. Bien vouloir le lui retourner dans les meilleurs délais.

10. Section VTT

Il est convenu d'essayer au maximum d'organiser des manifestations communes afin de créer des liens et d'éviter une saturation du calendrier. Le règlement intérieur sera modifié pour prendre en compte la création de la section.

11. Divers

- Daniel demande à ce que chacun réponde, en respectant les délais, aux questionnaires qui sont envoyés.
- Commande d'équipements complémentaires : un questionnaire sera envoyé prochainement.
- Franck présent Emmanuel Avis de Ruaudin qui vient d'arriver au club.
- Jean Paul et Dédé proposent de prendre la responsabilité du 2^{ème} groupe

Le verre de l'amitié clôt l'assemblée générale.

Pour le bureau

Le Président

F. Chaussurier

Le Secrétaire

P. Desmaroux